

Avis de SPC concernant le nouvel outil d'achat de logiciels

La direction des Approvisionnements et des relations avec les fournisseurs (ARF) de Services partagés Canada (SPC) prévoit émettre une invitation à soumissionner portant sur l'achat de licences de logiciels pour l'approvisionnement en logiciels ainsi que la maintenance et le soutien connexe visés par le mandat de SPC. Cet outil, appelé Outil d'achat de logiciels (OAL), sera en fait la version de SPC de l'Arrangement en matière d'approvisionnement portant sur l'achat de licences de logiciels (AAALL). SPC prévoit publier la première phase de cet outil sur le site Achats et ventes cet hiver.

CONTEXTE

Dans le cadre de son mandat, SPC est chargé de la transformation de la façon dont le gouvernement achète et utilise les logiciels connexes à son mandat. À cette fin, le plus récent décret (2015-1071) a accordé à SPC le mandat de fournir ses services à une clientèle plus vaste sur une base obligatoire. Des approvisionnements supplémentaires sous la responsabilité de SPC sont donc nécessaires. SPC est maintenant seul responsable des logiciels dont les capacités relèvent de ses propres secteurs d'activités, notamment les centres de données, les réseaux, le courriel et les appareils mobiles en milieu de travail, de même que la cybersécurité à l'égard des secteurs d'activités susmentionnés (et offerts dans le Catalogue de services). Pour obtenir de plus amples renseignements sur les services que fournissent les secteurs d'activités de SPC, veuillez consulter notre Catalogue de services Au service du gouvernement: <http://service.ssc-spc.gc.ca/fr/services>.

Catalogue des services offerts	Services offerts
Centres de données	<ul style="list-style-type: none">• Hébergement des applications• Rendement élevé• Services de fichiers
Services d'infrastructure	<ul style="list-style-type: none">• Infrastructure des réseaux• Service Internet d'entreprise• Centre de contact• Services gérés de transfert sécurisé de fichier
Logiciels des utilisateurs	<ul style="list-style-type: none">• Systèmes d'exploitation• Rendement créatif• Productivité des clients
Cybersécurité	<ul style="list-style-type: none">• Gestion des menaces• Sécurité des points de terminaison• Gestion de l'identité• Sécurité du périmètre et du réseau
Services techniques	<ul style="list-style-type: none">• Traitement• Stockage

Le transfert du pouvoir d'achat de SPAC à SPC n'était pas accompagné du transfert des outils d'approvisionnement établis pour l'achat des biens et services associés aux logiciels. L'un de ces outils, l'Arrangement en matière d'approvisionnement portant sur l'achat de licences de logiciels (AAALL), continue d'être le mécanisme de choix du gouvernement du Canada (GC) pour l'achat de la plupart des titres de logiciels. L'AAALL a été une méthode d'approvisionnement efficace pour le GC et continuera de répondre aux besoins continus de SPAC. Cependant, afin d'assurer le soutien de ses services, SPC a besoin de son propre outil pour répondre à ses exigences.

CONTENU PROPOSÉ

L'OAL sera émis en deux phases. La première phase sera très similaire à l'AAALL actuel de SPAC, c'est-à-dire que les fournisseurs intéressés devront présenter une soumission en réponse à une invitation publiée par SPC dans Achats et ventes. SPC prévoit publier la phase 1 de l'OAL cet hiver et attribuer les premiers arrangements en matière d'approvisionnement aux fournisseurs qualifiés peu après.

La phase 2 permettra à SPC de faire appel à la concurrence parmi les titulaires d'arrangement en matière d'approvisionnement (AMA) qualifiés par sous-catégorie de logiciels, afin de consolider, gérer et uniformiser le logiciel (conformément au mandat de SPC) qui est utilisé par le GC. La phase 2 en est aux premières étapes de planification et nécessitera peut-être un engagement supplémentaire des fournisseurs avant d'être lancée. La publication des invitations de la phase 2 et l'attribution des contrats connexes n'empêchera probablement pas l'utilisation des méthodes de la phase 1. De l'information supplémentaire sur la phase 2 sera incluse dans l'OAL au moment de le publier.

Vous trouverez dans le tableau ci-dessous les similarités et les différences entre la phase 1 de l'OAL de SPC et l'AAALL actuel de SPAC.

Critères	AAALL	OAL
Nombre de phases	DAMA	Phase 1 : Les fournisseurs présenteront des soumissions en réponse à une DAMA, accepteront les conditions du GC et se soumettront au processus d'intégrité de la chaîne d'approvisionnement (ICA) Phase 2 : SPC émettra des invitations à soumissionner concurrentielles à l'intention des titulaires d'AMA afin d'établir des contrats, un AMA, une OCIM ou d'autres outils pour la sollicitation concurrentielle des normes fondées sur les capacités des logiciels
Pouvoir d'achat accordé aux ministères clients	<ul style="list-style-type: none"> • Selon la valeur du besoin et le nombre de revendeurs disponibles pour chaque titulaire d'AMA 	<ul style="list-style-type: none"> • SPC ne possède actuellement pas le pouvoir de déléguer son pouvoir d'achat • Si la délégation du pouvoir est accordée, elle sera fondée sur la valeur du besoin
Organisation du catalogue pour les clients	<ul style="list-style-type: none"> • Fondée sur le titulaire d'AMA 	<ul style="list-style-type: none"> • Fondée sur les regroupements des catégories de logiciels de SPC en fonction de ses services
Revendeurs?	<ul style="list-style-type: none"> • Oui • Classe 1 (soumissionner suite à la DDQ et accepter 	<ul style="list-style-type: none"> • Oui • Le titulaire d'AMA peut sélectionner jusqu'à 5 revendeurs autorisés pour répondre à la DDQ

	<p>les contrats) et Classe 2 (exécution des contrats seulement)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un nombre élevé de revendeurs de Classe 1 donne lieu à une délégation du pouvoir d'achat plus élevée pour les utilisateurs clients 	<p>et gèrera les contrats en son nom</p> <ul style="list-style-type: none"> • À la phase deux, SPC pourrait exiger des capacités à valeur ajoutée des revendeurs (c.-à.d., gestion/coordination des biens avec SPC)
Conditions du fournisseur	<ul style="list-style-type: none"> • Oui – Annexes E et F • Lorsque les conditions contredisent le GC, elles sont réputées être annulées 	<ul style="list-style-type: none"> • Oui • Lorsque les conditions contredisent le GC, elles sont réputées être annulées
Date de fin d'affichage de la DAMA	<ul style="list-style-type: none"> • Oui, avec la possibilité de reporter la date de clôture 	<ul style="list-style-type: none"> • Non. SPC continuera d'afficher la DAMA jusqu'à ce qu'il ne soit plus avantageux de le faire.
Processus d'ICA	<ul style="list-style-type: none"> • Non 	<ul style="list-style-type: none"> • Oui. Tous les titres de logiciels proposés doivent être soumis et traités avant que le véhicule puisse être attribué à un fournisseur potentiel.
Accords commerciaux	<ul style="list-style-type: none"> • L'OMC-AMP, l'ALENA et l'ACI s'applique 	<ul style="list-style-type: none"> • Tous les marchés de SPC de TI sont visés par une exemption au titre de la sécurité nationale (ESN), ce qui signifie que les accords commerciaux ne s'appliquent pas. • SPC déterminera s'il faut désinvoquer l'ESN pour la première phase, sauf pour le processus d'ICA, qui sera une exigence pour tous les AMA.
Catégorie d'appareils logiciels	<ul style="list-style-type: none"> • Non 	<ul style="list-style-type: none"> • Les responsables techniques devront définir les appareils logiciels appropriés pour chaque secteur d'activités. Les catégories seront ajoutées au fur et à mesure qu'elles sont définies.
Services auxiliaires	<ul style="list-style-type: none"> • Non 	<ul style="list-style-type: none"> • SPC peut permettre l'établissement de prix pour les services non professionnels, y compris la des services de formation et d'installation services propres au logiciel acheté.
Devise	<p>AAALL actuel :</p> <ul style="list-style-type: none"> • CAN seulement <p>Modifications proposées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les fournisseurs peuvent soumettre les renseignements sur les prix en dollars US ou CAN • Le Canada peut émettre des contrats en dollars US ou CAN 	<ul style="list-style-type: none"> • Les soumissionnaires peuvent soumettre les renseignements sur les prix en dollars US ou CAN • Le Canada peut émettre des contrats en dollars US ou CAN
Logiciels en libre accès	<ul style="list-style-type: none"> • Oui 	<ul style="list-style-type: none"> • SPC élabore une politique sur les logiciels libres qui sera intégrée dans les phases 1 et 2

		de l'OAL lorsqu'il sera terminé.
Mises à jour des prix/du catalogue	AAALL actuel : <ul style="list-style-type: none"> • Trimestriel Modifications proposées: <ul style="list-style-type: none"> • Annuelle • Peut modifier les AMA actuels au cas par cas. 	<ul style="list-style-type: none"> • Moins fréquemment – soit deux fois par année ou annuellement. • Peut modifier les AMA actuels au cas par cas.

ALLER DE L'AVANT AVEC LA CONVERSION DES CATÉGORIES LOGICIELLES

DE L'AAALL DE SPAC À L'OAL DE SPC

L'AAALL de SPAC contient une liste des catégories logicielles qui décrivent la plupart des logiciels achetés par le GC (annexe G : <http://logiciels-software.tpsgc-pwgsc.gc.ca/aaall-slsa/lgcl-ctgr-fra.cfm>). SPC a utilisé ces catégories pour élaborer sa propre liste de fonctions logicielles qui relèvent du mandat de SPC en fonction des secteurs d'activité et des services offerts. Ainsi, SPC adoptera certaines catégories de l'annexe G, apportera des précisions sur les sous-catégories qui sont ambiguës ou manquantes dans l'annexe G actuelle et modifiera les définitions afin qu'elles correspondent au mandat de SPC avant la publication de l'invitation de l'OAL. Avant la publication de l'OAL (et la refonte de l'AAALL décrite ci-dessous), toutes les catégories seront clairement définies selon que la responsabilité de l'approvisionnement relève de SPC ou de SPAC.

L'équipe de l'AAALL se prépare à la prochaine version de l'AAALL, qui vise à simplifier la séparation des responsabilités entre SPAC et SPC, à permettre le service-logiciel, et d'apporter d'autres changements. De plus, l'annexe G de l'AAALL sera clarifiée pour séparer les catégories en fonction des pouvoirs d'approvisionnement. D'ici à ce que l'OAL soit attribué, les fournisseurs dont les produits relèvent du mandat de SPC et qui détiennent un AAALL demeureront inscrit à l'AAALL (même si SPAC peut restreindre les arrangements afin de séparer les logiciels dont l'approvisionnement relève uniquement de SPC).

Tout logiciel qui relève uniquement du mandat de SPC doit être offert dans l'outil de SPC. Cependant, jusqu'à ce que les méthodes de l'OAL soient attribuées par SPC, les fournisseurs de l'AAALL doivent continuer de l'utiliser avec les mêmes catégories qu'à l'heure actuelle. Un fournisseur doit retirer les titres des logiciels applicables du catalogue de l'AAALL uniquement une fois qu'un OAL est attribué.

Les nouveaux fournisseurs qui souhaitent obtenir un AMA dans le cadre de l'AAALL pour des produits qui relèvent du mandat de SPC ne seront pas retenus en raison de l'entrée en vigueur sous peu de l'OAL. D'ici là, les fournisseurs qui proposent des logiciels qui relèvent uniquement du mandat de SPC peuvent quand même faire affaires avec le GC, mais ne peuvent pas avoir recours à une méthode d'approvisionnement existante. Il est possible que d'autres logiciels puissent être soumis à l'outil de SPC tout en demeurant dans l'AAALL de SPAC si les capacités du logiciel appuient des initiatives internes de SPC mais ne relèvent pas uniquement de sa responsabilité.

CATÉGORIES PROPOSÉES OFFERTES PAR L'OAL CONFORMÉMENT AUX SECTEURS D'ACTIVITÉS DE SPC ET AUX SERVICES OFFERTS

SPC a harmonisé ses catégories aux services offerts. Lorsqu'une catégorie est identique ou semblable à une de la liste de l'annexe G, une référence au numéro de la sous-catégorie associée est indiquée entre parenthèse. Les catégories qui font encore l'objet de discussions (mais qui seront fixées d'ici à ce que la refonte de l'OAL et de l'AAALL soit publiée) sont indiquées en caractères italiques.

Services de centre de données

Calcul de haute performance

- Logiciels d'infrastructure d'application (502)
- Logiciels de gestion du cycle de vie des applications (402)
- Logiciels d'accès à l'information liés aux ordinateurs centraux (222)
- Logiciels de visualisation des applications (802)

Services de fichiers

- Logiciels de gestion des fichiers et de l'impression (610)
- Logiciels de migration de données (606)
- Logiciels de gestion des données de référence (114)
-

Hébergement des applications

- Logiciels d'infrastructure d'application (502)
- *Logiciels d'intégration des applications et de connectivité (504)*
- Logiciels de transfert géré de fichiers (510)
- Intergiciels axés sur les messages (512)
- Logiciels d'entrepôt de données (104)
- *Logiciel des renseignements opérationnels (102)*
- Logiciels de gestion de bases de données relationnelles (106)
- Outils, utilitaires et applications de gestion de base de données (110)
- Logiciels d'extraction, de transformation et de chargement (112)
- Logiciels d'analyse Web (120)

Services d'infrastructure – Réseaux

Infrastructure des réseaux

- Logiciels de communications réseau (612)
- Logiciels de virtualisations de réseaux (806)
- Logiciels de surveillance du réseau (nouveau)
- Logiciels de commutation (618)
- Logiciels de communications unifiées (620)
- Logiciels de gestion, d'analyse et de rendement du réseau (908)

Services gérés de transfert sécurisé de fichier

- Logiciels d'infrastructure à clés publiques (ICP) (1234)
- Logiciels de chiffrement (1216)
- Logiciels de gestion de l'identité (1222)

Service Internet d'entreprise

- Logiciels de sécurité mobile (1228)
- Logiciels de surveillance, de filtrage et de contrôle de l'accès Internet (1224)

Centre de contact

- Logiciels de centre d'assistance (906)
- Logiciels de centre d'assistance d'appel (906)
- Logiciels de gestion des changements et des configurations (902)
- Logiciels de gestion des correctifs (910)
- Logiciels d'essais et d'analyse du rendement des serveurs (912)
- Logiciels de gestion des biens logiciels (914)
- Logiciels de gestion du stockage (916)

Services aux utilisateurs

Systèmes d'exploitation

- Système d'exploitation bureautique (702)

- Systèmes d'exploitation mobiles (706)

Logiciels d'édition (1006)

- Logiciels de lecteurs de documents portatifs (1018)
- Logiciels de formulaires électroniques (212)

Logiciels multimédia

- *Logiciels de conception graphique (1010)*
- Logiciels de montage vidéo (nouveau)
- Logiciels de diffusion multimédia en continu (1012)
- Logiciels de présentation (nouveau)
- Logiciels d'imagerie et d'affichage (1010)

Logiciels de productivité des clients

- Logiciels de gestion des ordinateurs (904)
- Logiciels de bureautique (1014)
- Logiciels de flux de travail et de collaboration (228)
- Logiciels de gestion des renseignements personnels (1016)
 - Comprend les logiciels de gestion du calendrier et de l'horaire (1004)
- Logiciels de technologie informatique adaptable (1002)
- Logiciels de courriel et de messagerie (1008)
- Logiciel de gestion de projet (1020)

Logiciels de virtualisation

- Logiciel de virtualisation d'application (802)
- Logiciel de virtualisation pour postes de travail (804)

Services techniques

Traitement

Systèmes d'exploitation

- Systèmes d'exploitation des ordinateurs centraux (704)
- Logiciel de système d'exploitation en temps réel (708)
- Systèmes d'exploitation pour serveur (710)

Logiciels de virtualisation

- Logiciels de virtualisations de serveurs (806)
- Logiciels de sauvegarde et de reprise d'environnements virtuels (810)
- Logiciels de gestion de la virtualisation (812)
- Outils de surveillance de la virtualisation (814)

Stockage

- Logiciels de stockage de virtualisation (808)
- Logiciel d'archivage (602)
- Logiciel de sauvegarde (604)
- Logiciels de stockage réseau (614)

Cybersécurité

Logiciels de gestion des menaces

- Logiciels de gestion des événements et des renseignements sur la sécurité (1230)
- Logiciels de gestion des menaces sophistiquées persistantes (nouveau)
- Logiciels d'analyse du comportement de l'utilisateur et de l'entité (nouveau)

Logiciels de gestion de l'identité

- Logiciels d'infrastructure à clés publiques (ICP) (1234)
- Logiciels de protection des renseignements personnels (1232)
- Logiciels de classification et de marquage du contenu (1212)
- Logiciel de gestion des justificatifs d'identité (nouveau)

Logiciels de sécurité des points de terminaison

- Logiciels de sécurité des points de terminaison (1218)
- Logiciels de pare-feu (1220)
- Logiciels de gestion unifiée des menaces (1240)
- Logiciels de prévention et de détection des intrusions (y compris basé sur l'hôte) (1226)
- Logiciels anti-maliciels (1202)
- Logiciels de prévention de pertes de données (1214)
- Logiciels d'établissement de liste blanche d'applications (1204)
- Logiciels antivirus (nouveau)
- Logiciels de chiffrement (1216)
- Logiciels de sécurité de la virtualisation (816)

Logiciels de sécurité du périmètre et du réseau

- Logiciels de chiffrement (1216)
- Logiciels du réseau privé virtuel (nouveau)
- Logiciels de sécurité mobile (1228)
- Logiciels d'accès à distance (1236)
- Logiciels de surveillance, de filtrage et de contrôle de l'accès Internet (1224)

Logiciels d'informatique judiciaire

- Logiciels d'informatique judiciaire (1210)
- Logiciels de gestion des risques liés à la sécurité et de surveillance de la conformité avec les politiques (1238)